



**AVIS AUX MÉDIAS**  
**Le 17 octobre 2007**

**Objet : Piquons leur curiosité... pour sauver des vies**

Chaque année au Canada, l'influenza saisonnière et ses complications entraînent en moyenne 4000 décès et 20 000 hospitalisations. Tous les médias du pays peuvent contribuer à réduire ces chiffres en encourageant la population à se faire vacciner cet automne.

La Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination (CCSPV) invite la radio, la télévision, la presse écrite et les médias en ligne à inclure un message d'intérêt public de 30 secondes ou un message imprimé (voir les liens [www.influenza.cpha.ca](http://www.influenza.cpha.ca)) dans leur programmation en octobre, novembre, décembre et janvier. Les annonces à diffuser encouragent les Canadiens à se faire vacciner contre une maladie respiratoire grave : l'influenza.

*L'influenza saisonnière*, communément appelée la grippe, est une infection des voies respiratoires causée par le virus de l'influenza. On l'appelle « saisonnière » parce que le virus circule pendant l'hiver au Canada. Il ne faut pas confondre l'influenza saisonnière avec l'influenza aviaire ou l'influenza pandémique.

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) recommande le vaccin à toute personne qui veut réduire son risque d'attraper et de transmettre l'influenza. Le vaccin contre l'influenza n'est pas gratuit pour tous au Canada, mais il coûte habituellement moins de 20 \$ ; c'est bien peu pour obtenir la meilleure protection possible contre l'influenza.

Les médias jouent un rôle crucial en rappelant aux Canadiens qu'il est important de se faire vacciner chaque année contre l'influenza, et que le vaccin contribue à protéger les personnes exposées à des complications graves. Chaque Canadien ou Canadienne qui décide de se faire vacciner après avoir entendu ou lu notre message allège le fardeau des décès et des maladies.

Si vous comptez diffuser l'un de nos communiqués, nous vous prions de bien vouloir nous en aviser par courriel pour que nous puissions mesurer l'utilité de ces annonces. **Merci** de votre attention et de l'aide que vous apportez en informant les Canadiens de l'importance de la vaccination annuelle contre l'influenza.

Renseignements :

Mary Appleton

Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination

Tél. : 613-725-3769, poste 139 ; courriel : [immunize@cpha.ca](mailto:immunize@cpha.ca)

Ou communiquez avec votre service de santé publique local.

## **La Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination**

La CCSPV est une coalition d'organismes nationaux du secteur de la santé et de groupes de défense des consommateurs voués à la promotion de la vaccination, qu'ils considèrent comme le meilleur moyen de prévenir l'influenza. La campagne annuelle de la Coalition vise à accroître les taux de vaccination en faisant connaître les avantages du vaccin contre l'influenza à tout âge.

[www.influenza.cpha.ca](http://www.influenza.cpha.ca)

## **Autres liens et articles documentaires**

Agence de santé publique du Canada

[www.phac-aspc.gc.ca/im/influenza\\_f.html](http://www.phac-aspc.gc.ca/im/influenza_f.html)

Ministères provinciaux et territoriaux et régies régionales de la santé

[www.immunize.cpha.ca/francais/linksf/canhthf.htm](http://www.immunize.cpha.ca/francais/linksf/canhthf.htm)

## **Qui devrait se faire vacciner ?**

1) Les personnes qui présentent un risque élevé de complications liées à l'influenza :

- Adultes et enfants ayant des troubles cardiaques ou pulmonaires (dont l'asthme)
- Adultes et enfants ayant le diabète ou d'autres maladies métaboliques
- Adultes et enfants atteints de cancer ou présentant une immunodéficience ou une immunodépression (attribuable à une maladie sous-jacente ou à un traitement)
- Adultes et enfants ayant une maladie rénale
- Adultes et enfants atteints d'anémie ou d'hémoglobinoses
- Adultes et enfants dont l'état de santé compromet le traitement des sécrétions des voies respiratoires
- Enfants et adolescents traités sur de longues périodes à l'acide acétylsalicylique
- Résidents des maisons de soins infirmiers et autres unités de soins de longue durée
- Adultes de 65 ans et plus
- Enfants de 6 à 23 mois
- Femmes enceintes

2) Les personnes susceptibles de transmettre l'influenza aux sujets à risque élevé de complications :

- Personnel soignant et autres fournisseurs de soins qui pourraient transmettre l'influenza à des sujets à risque élevé
- Contacts familiaux des sujets à risque élevé
- Femmes enceintes (à toutes les étapes de la gestation, mais surtout au troisième trimestre) et mères qui allaitent
- Personnes offrant régulièrement des services de garde à des enfants de 0 à 23 mois
- Personnes s'occupant de sujets à risque élevé en milieu confiné

3) Autres personnes

- Personnes offrant des services communautaires essentiels
- Personnes en contact direct avec de la volaille infectée par l'influenza aviaire pendant les opérations de mise à la réforme
- **On encouragera les personnes de 2 à 64 ans en bonne santé à se faire vacciner même si elles ne font pas partie des groupes ci-dessus.**